

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ



THINK AHEAD.
STAY AHEAD.

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Avis aux porteurs de parts
- 4 États financiers du Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney
- 16 Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 29 août 2022

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers.

Picton Mahoney Asset Management, le gestionnaire des Fonds, nomme un auditeur indépendant pour examiner les états financiers annuels du Fonds. Lorsque les états financiers intermédiaires d'un fonds ne sont pas examinés par un auditeur, la législation sur les valeurs mobilières exige la présentation d'une note qui en fait mention.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2022 (non audité) et au 31 décembre 2021

	30 juin 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Actif		
Actif courant		
Positions acheteur, à la juste valeur*	154 721 393	192 093 931
Trésorerie	10 994 917	11 264 564
Options achetées	187 332	109 200
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	76 205	115 406
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	122 639	1 806
Dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert	207 459	-
Montant à recevoir du gestionnaire	1 950	11 960
Souscriptions à recevoir	482 136	709 209
Dividendes à recevoir	-	11 184
Distributions à recevoir	735 918	-
	167 529 949	204 317 260
Passif		
Passif courant		
Options vendues	85 166	33 498
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	215 783	147 716
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	10 735	143 898
Frais de gestion à payer	573 029	157 491
Rémunération au rendement à verser	390 234	-
Charges à payer	165 798	140 231
Rachats à payer	191 099	34 834
	1 631 844	657 668
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	165 898 105	203 659 592
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	47 921 588	52 965 898
Catégorie F	97 143 203	126 843 943
Catégorie FT	19 417 591	22 091 600
Catégorie T	1 403 481	1 744 504
Catégorie I	12 242	13 647
Nombre de parts rachetables en circulation		
Catégorie A	3 460 576	3 395 113
Catégorie F	6 609 296	7 679 225
Catégorie FT	1 818 114	1 791 976
Catégorie T	140 051	150 449
Catégorie I	758	758
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	13,85	15,60
Catégorie F	14,70	16,52
Catégorie FT	10,68	12,33
Catégorie T	10,02	11,60
Catégorie I	16,15	18,00
	150 815 386	162 290 989
	(259 848)	(30 149)

* Positions acheteur, au coût

** Positions vendeur, au coût

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway



Président



Chef des finances

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2022 \$	2021 \$
Revenus		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Distributions des fonds sous-jacents	1 696 381	878 505
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	5 147 493	188 998
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les contrats à terme normalisés	(854 644)	(143 251)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, options, contrats de change à terme et contrats à terme normalisés	(25 493 911)	8 194 897
Intérêts et coûts d'emprunt	(722)	(960)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	(19 505 403)	9 118 189
Autres revenus		
Revenu de prêt de titres	21 058	5 252
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	(20 653)	(22 725)
Total des revenus	(19 504 998)	9 100 716
Charges		
Frais de gestion	1 098 773	764 743
Rémunération au rendement	356 221	231 344
Taxe de vente harmonisée	167 814	122 528
Frais d'administration	72 848	49 005
Coûts de transactions	57 278	31 044
Information aux porteurs de titres	54 753	54 630
Frais juridiques	20 100	18 594
Retenues d'impôts	16 556	1 441
Honoraires d'audit	12 670	10 684
Frais du comité d'examen indépendant	4 344	3 779
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	1 861 357	1 287 792
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	(23 530)	(31 925)
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	1 837 827	1 255 867
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(21 342 825)	7 844 849
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	(6 004 504)	2 285 748
Catégorie F	(12 700 240)	4 506 954
Catégorie FT	(2 446 766)	971 673
Catégorie T	(189 910)	79 564
Catégorie I	(1 405)	910
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	(1,75)	0,89
Catégorie F	(1,75)	0,96
Catégorie FT	(1,33)	0,75
Catégorie T	(1,28)	0,69
Catégorie I	(1,85)	1,20

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2022 \$	2021 \$		2022 \$	2021 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	52 965 898	32 333 896	Revenu de placement net		
Catégorie F	126 843 943	58 177 915	Catégorie A	-	-
Catégorie FT	22 091 600	12 741 280	Catégorie F	-	-
Catégorie T	1 744 504	1 182 182	Catégorie FT	(568 724)	(389 897)
Catégorie I	13 647	12 190	Catégorie T	(42 519)	(32 763)
	<u>203 659 592</u>	<u>104 447 463</u>	Catégorie I	-	-
				<u>(611 243)</u>	<u>(422 660)</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(37 761 487)</u>	<u>44 022 372</u>
Catégorie A	(6 004 504)	2 285 748	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Catégorie F	(12 700 240)	4 506 954	Catégorie A	47 921 588	42 493 788
Catégorie FT	(2 446 766)	971 673	Catégorie F	97 143 203	85 732 545
Catégorie T	(189 910)	79 564	Catégorie FT	19 417 591	18 629 101
Catégorie I	(1 405)	910	Catégorie T	1 403 481	1 601 301
	<u>(21 342 825)</u>	<u>7 844 849</u>	Catégorie I	12 242	13 100
Transactions sur parts rachetables			Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	<u>165 898 105</u>	<u>148 469 835</u>
Produit de l'émission de parts rachetables					
Catégorie A	6 389 780	9 629 600			
Catégorie F	19 320 336	28 818 910			
Catégorie FT	1 939 618	5 567 326			
Catégorie T	32 884	375 725			
Catégorie I	-	-			
	<u>27 682 618</u>	<u>44 391 561</u>			
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables					
Catégorie A	-	-			
Catégorie F	-	-			
Catégorie FT	225 122	20 047			
Catégorie T	3 199	967			
Catégorie I	-	-			
	<u>228 321</u>	<u>21 014</u>			
Rachat de parts rachetables					
Catégorie A	(5 429 586)	(1 755 456)			
Catégorie F	(36 320 836)	(5 771 234)			
Catégorie FT	(1 823 259)	(281 328)			
Catégorie T	(144 677)	(4 374)			
Catégorie I	-	-			
	<u>(43 718 358)</u>	<u>(7 812 392)</u>			
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(15 807 419)</u>	<u>36 600 183</u>			

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2022 \$	2021 \$		2022 \$	2021 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(21 342 825)	7 844 849	Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(382 922)	(401 948)
Ajustements au titre des éléments suivants :			Produit de l'émission de parts rachetables	22 794 092	41 951 164
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	20 957	(44 075)	Montants versés au rachat de parts rachetables	(38 446 494)	(5 624 433)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(5 147 493)	(188 998)	Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(16 035 324)	35 924 783
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, options, contrats de change à terme et contrats à terme normalisés	25 493 911	(8 194 897)	Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(20 957)	44 075
(Augmentation) diminution du montant à recevoir du gestionnaire	10 010	62 885	Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(248 690)	1 619 494
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	11 184	4 653	Trésorerie à l'ouverture de la période	11 264 564	2 798 737
(Augmentation) diminution des dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert	(207 459)	564 988	Trésorerie à la clôture de la période	10 994 917	4 462 306
(Augmentation) diminution des distributions à recevoir	(735 918)	(317 927)	Trésorerie	10 994 917	4 462 306
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	831 339	215 802	Découvert	-	-
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(28 276 626)	(36 700 582)	Trésorerie nette (découvert)	10 994 917	4 462 306
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	45 129 554	2 448 013	Éléments classés dans les activités d'exploitation :		
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	15 786 634	(34 305 289)	Intérêts et coûts d'emprunt payés	(722)	(960)

Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 5 155 599 \$ (2 430 343 \$ en 2021)

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2022 (non audité)

Monnaie*	Nombre d'actions/ de parts/ valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/ de parts/ valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
POSITIONS ACHETEUR (93,4 %)					Options (0,1 %)				
Actions canadiennes (85,7 %)					Total des options achetées – se reporter à l'annexe A				
Équivalents indiciels (5,5 %)					Coûts de transactions				
	3 919	FNB 3iQ CoinShares Bitcoin, CAD	17 967	15 794	Total – positions acheteur				
	4 000	Ether ETF	53 003	18 600	150 815 386 154 908 725				
	144 425	iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	3 236 592	2 754 185	POSITIONS VENDEUR (-0,1 %)				
	220 000	iShares S&P/TSX 60 Index ETF	7 116 670	6 382 199	Options (-0,1 %)				
			10 424 232	9 170 778	Total – options vendues – se reporter à l'annexe A				
Fonds d'investissement (80,2 %)					Coûts de transactions				
	61 041	Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney, parts de cat. I**	594 792	954 167	Total – positions vendeur				
	4 209 939	Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney, parts de cat. I***	58 281 643	63 879 927	(259 848) (85 166)				
	4 443 951	Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney, parts de cat. I****	54 633 241	52 795 472	- -				
	574 806	Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney, parts de cat. I*****	7 030 162	8 075 214	(259 848) (85 166)				
	503 239	Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney, parts de cat. I*****	7 143 737	7 162 556	Contrats à terme normalisés (-0,1 %)				
			127 683 575	132 867 336	Total – contrats à terme normalisés – se reporter à l'annexe B				
Total des actions canadiennes – position acheteur					138 107 807 142 038 114				
Actions mondiales (7,6 %)					Contrats de change à terme (0,1 %)				
Équivalents indiciels internationaux (7,6 %)					Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe C				
	11 600	db X-trackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	561 161	511 303	111 904				
	82 200	Invesco DB Agriculture Fund	1 806 889	2 160 981	TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (93,3 %)				
	86 100	Invesco DB Base Metals Fund	2 185 283	2 156 887	150 555 538 154 795 885				
	64 100	Invesco DB Energy Fund	1 255 040	2 163 898	Autres actifs, moins les passifs (6,7 %)				
	10 000	iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	1 919 033	1 481 773	11 102 220				
	18 370	iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	2 716 682	2 424 152	TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)				
	11 300	iShares MSCI Brazil Capped ETF	467 048	399 251	165 898 105				
	9 200	iShares MSCI India ETF	501 970	467 346					
	7 700	iShares MSCI Mexico Capped ETF	445 298	462 763					
	8 300	iShares MSCI South Africa ETF	509 414	454 925					
			12 367 818	12 683 279					
Total des actions mondiales – position acheteur					12 367 818 12 683 279				

* Monnaie d'origine du titre de création

** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney détient 1,80 % de l'actif net du Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

*** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney détient 72,84 % de l'actif net du Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

**** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney détient 7,99 % de l'actif net du Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

***** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney détient 3,22 % de l'actif net du Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

***** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney détient une participation de 0,89 % dans l'actif net du Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney. Picton Mahoney Asset Management est le fiduciaire et le gestionnaire des fonds ci-dessus.

ANNEXE A

OPTIONS (0,0 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Chicago Board Options Exchange	Option d'achat	150	35 \$	Juillet 2022	25 735	28 056
Invesco QQQ Trust	Option d'achat	30	293 \$	Juillet 2022	14 556	3 773
Invesco QQQ Trust	Option d'achat	30	320 \$	Juillet 2022	912	135
Indice S&P 500, semaine 3	Option d'achat	14	3 820 \$	Juillet 2022	116 957	64 202
Indice S&P 500, semaine 3	Option d'achat	14	3 955 \$	Juillet 2022	37 806	8 759
Indice S&P 500, semaine 3	Option d'achat	8	4 425 \$	Juillet 2022	60 938	129
Indice S&P 500, semaine 3	Option d'achat	7	4 480 \$	Septembre 2022	9 806	6 772
Indice S&P 500, semaine 3	Option d'achat	8	4 600 \$	Août 2022	16 482	851
					<u>283 192</u>	<u>112 677</u>
CAD à 9 heures	Option de vente	64	76 \$	Juillet 2022	12 487	2 064
iShares MSCI EAFE ETF	Option de vente	165	60 \$	Juillet 2022	14 518	13 728
iShares MSCI Taiwan	Option de vente	210	52 \$	Juillet 2022	17 531	53 502
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente	38	115 \$	Juillet 2022	16 894	5 361
					<u>61 430</u>	<u>74 655</u>
Total des options achetées					344 622	187 332
Chicago Board Options Exchange	Option d'achat – position vendeur	(145)	40 \$	Juillet 2022	(15 493)	(16 553)
Invesco QQQ Trust	Option d'achat – position vendeur	(60)	310 \$	Juillet 2022	(5 318)	(813)
Invesco QQQ Trust	Option d'achat – position vendeur	(30)	325 \$	Juillet 2022	(524)	(97)
Indice S&P 500, semaine 3	Option d'achat – position vendeur	(28)	3 900 \$	Juillet 2022	(124 867)	(43 523)
Indice S&P 500, semaine 3	Option d'achat – position vendeur	(14)	4 035 \$	Juillet 2022	(16 409)	(2 212)
Indice S&P 500, semaine 3	Option d'achat – position vendeur	(16)	4 575 \$	Juillet 2022	(48 684)	(172)
Indice S&P 500, semaine 3	Option d'achat – position vendeur	(14)	4 600 \$	Septembre 2022	(10 011)	(7 043)
Indice S&P 500, semaine 3	Option d'achat – position vendeur	(16)	4 750 \$	Août 2022	(11 696)	(774)
					<u>(233 002)</u>	<u>(71 187)</u>
CAD à 9 heures	Option de vente – position vendeur	(64)	75 \$	Juillet 2022	(5 767)	(413)
iShares MSCI EAFE ETF	Option de vente – position vendeur	(165)	56 \$	Juillet 2022	(4 163)	(2 464)
iShares MSCI Taiwan	Option de vente – position vendeur	(210)	47 \$	Juillet 2022	(6 972)	(8 804)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente – position vendeur	(38)	114 \$	Juillet 2022	(9 944)	(2 298)
					<u>(26 846)</u>	<u>(13 979)</u>
Total des options vendues					(259 848)	(85 166)

ANNEXE B

CONTRATS À TERME NORMALISÉS (-0,1 %)

Émetteur	Nombre de contrats	Juste valeur (CAD)	Valeur contractuelle (CAD)	Gain (perte) latent
Contrats à terme normalisés sur l'indice CBOE VIX Index, juillet 2022	41	1 510 601	1 441 718	68 883
Contrats à terme normalisés sur l'indice CBOE VIX Index, décembre 2022	(3)	(111 482)	(118 804)	7 322
				<u>76 205</u>
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans, CBOT, septembre 2022	10	1 528 994	1 547 940	(18 946)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 5 ans, CBOT, septembre 2022	27	3 909 516	3 942 168	(32 652)
Contrats à terme normalisés sur obligations canadiennes à 10 ans, septembre 2022	10	1 239 900	1 278 400	(38 500)
Contrats à terme normalisés sur l'or 100 oz, décembre 2022	14	3 300 337	3 426 022	(125 685)
				<u>(215 783)</u>
Total des contrats à terme normalisés				<u>(139 578)</u>

ANNEXE C

CONTRATS DE CHANGE À TERME (0,1 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
13 278 336 CAD	10 201 000 USD	1,30167	11-08-22	119 644	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
668 000 USD	858 661 CAD	0,77796	11-08-22	2 995	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				<u>122 639</u>		
750 000 USD	969 713 CAD	0,77343	11-08-22	(2 272)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
701 000 USD	912 713 CAD	0,76804	11-08-22	(8 463)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				<u>(10 735)</u>		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				<u>111 904</u>		

NOTES PROPRES AU FONDS

Au 30 juin 2022 (non audité)

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 30 JUIN 2022				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Fonds communs de placement – position acheteur	132 867 336	-	-	132 867 336
Fonds négociés en bourse – position acheteur	21 854 057	-	-	21 854 057
Options – position acheteur	187 332	-	-	187 332
Contrats à terme normalisés – position acheteur	76 205	-	-	76 205
Contrats à terme – position acheteur	-	122 639	-	122 639
Options – position vendeur	(85 166)	-	-	(85 166)
Contrats à terme normalisés – position vendeur	(215 783)	-	-	(215 783)
Contrats à terme – position vendeur	-	(10 735)	-	(10 735)
Total	154 683 981	111 904	-	154 795 885

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2021				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Fonds communs de placement – position acheteur	171 028 986	-	-	171 028 986
Fonds négociés en bourse – position acheteur	21 064 945	-	-	21 064 945
Options – position acheteur	109 200	-	-	109 200
Contrats à terme normalisés – position acheteur	115 406	-	-	115 406
Contrats à terme – position acheteur	-	1 806	-	1 806
Options – position vendeur	(33 498)	-	-	(33 498)
Contrats à terme normalisés – position vendeur	(147 716)	-	-	(147 716)
Contrats à terme – position vendeur	-	(143 898)	-	(143 898)
Total	192 137 323	(142 092)	-	191 995 231

2. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			
	Actif (passif) brut	Instruments financiers	Garantie reçue/fournie	Net
	\$	\$	\$	\$
30 juin 2022				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	122 639	(10 735)	-	111 904
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(10 735)	10 735	-	-
31 décembre 2021				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	1 806	(1 806)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(143 898)	1 806	-	(142 092)

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

3. PRÊT DE TITRES

Le Fonds a conclu une entente de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit en retour une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est essentiellement constituée de titres à revenu fixe. Au 30 juin 2022, la valeur des titres prêtés s'élevait à 6 198 566 \$ et la garantie, à 6 322 540 \$ (titres prêtés d'une valeur de 5 584 221 \$ et garantie d'une valeur de 5 695 910 \$ au 31 décembre 2021).

Le revenu de prêt de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêt de titres perçus par le dépositaire du Fonds. Le revenu de prêt de titres s'établissait comme suit pour les semestres clos les 30 juin.

	30 juin 2022 (\$)	30 juin 2021 (\$)
Revenu brut de prêt de titres	32 397	8 080
Frais de prêt de titres	(11 339)	(2 828)
Revenu net de prêt de titres	21 058	5 252
Retenues d'impôts sur le revenu de prêt de titres	(3 617)	(1 441)
Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds	17 441	3 811
Frais de prêt de titres en pourcentage du revenu brut de prêt de titres	35 %	35 %

4. AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des variations des cours du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un titre en particulier ou à son émetteur, ou par d'autres facteurs touchant tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres comportent un risque de perte de capital. Ce risque est réduit par le Fonds au moyen d'une sélection minutieuse des titres et des autres instruments financiers qui respecte la stratégie de placement. Les placements du Fonds sont assujettis à l'autre risque de prix découlant des incertitudes entourant le prix futur des instruments.

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice mixte, constitué à 15 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 30 % de l'indice MSCI Monde (rendement net total, en dollars canadiens), à 10 % de l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens), à 5 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) et à 15 % de l'indice BofA Merrill Lynch G7 Global Government Index (couvert en dollars canadiens), avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 18 066 493 \$ (22 002 818 \$ au 31 décembre 2021). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

La pandémie de COVID-19 (maladie à coronavirus) a accentué la volatilité des marchés des capitaux et fortement perturbé l'activité des entreprises. Les effets persistants des perturbations imprévues des marchés, notamment celles causées par la COVID-19, peuvent exacerber les risques politiques, sociaux ou économiques préexistants et fragiliser considérablement certains émetteurs, secteurs ou types de titres. De telles perturbations des marchés ou de l'économie peuvent être de courte durée ou s'étendre sur une plus longue période et pourraient avoir des conséquences qui ne sont pas encore prévisibles.

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

5. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change découle des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés en devises fluctue en raison de la variation des taux de change.

Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
30 juin 2022 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	515 274	12 683 278	(10 425 376)	2 773 176	1,7 %
Exposition nette	515 274	12 683 278	(10 425 376)	2 773 176	1,7 %

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2021 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	89 438	16 661 478	(12 282 871)	4 468 045	2,2 %
Exposition nette	89 438	16 661 478	(12 282 871)	4 468 045	2,2 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 138 659 \$ (223 402 \$ au 31 décembre 2021). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

6. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt qui sont détenus dans le portefeuille de placements, par exemple, les obligations. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt était négligeable.

7. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle des placements dans des instruments de créance. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds ne détenait pas de placement direct dans des instruments de créance. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

8. EXPOSITION DU FONDS SOUS-JACENT À L'AUTRE RISQUE DE PRIX, AU RISQUE DE CHANGE, AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET AU RISQUE DE CRÉDIT

Le Fonds peut aussi être indirectement exposé à l'autre risque de prix, au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de crédit en raison de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur l'actif net du Fonds de variations possibles et raisonnables des rendements de chacune des stratégies auxquelles est exposé le Fonds par l'intermédiaire des cinq fonds sous-jacents dans lesquels il investit à la date de clôture de la période. L'incidence sur l'actif net est déterminée en appliquant à chaque stratégie une fluctuation possible de 5 % de l'actif net du Fonds. Aux fins d'analyse, il est présumé que les rendements de chaque stratégie ont augmenté ou diminué de la façon présentée et que toutes les autres variables sont restées constantes par ailleurs. Les risques indirects présentés correspondent au risque de marché auquel les différentes stratégies sont exposées (Cr = risque de crédit, C = risque de change, I = risque de taux d'intérêt et P = autre risque de prix).

30 juin 2022				
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 %	
			\$	
Actions canadiennes	P	5	1 283 617	
Actions américaines	P	5	1 985 242	
Actions internationales	P	4	831 107	
Titres à revenu fixe canadiens	C,I	1	949 461	
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	3	1 597 670	
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	1	(3 731)	
Total			6 643 366	

31 décembre 2021				
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 %	
			\$	
Actions canadiennes	P	7	1 529 459	
Actions américaines	P	7	2 715 374	
Actions internationales	P	5	1 322 993	
Titres à revenu fixe canadiens	C,I	1	899 311	
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	4	2 073 086	
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	2	7 260	
Total			8 547 483	

9. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

Territoire	% de l'actif net	
	30 juin 2022	31 décembre 2021
POSITIONS ACHETEUR	93,3 %	94,3 %
Actions canadiennes	85,7 %	86,1 %
Fonds d'investissement	5,5 %	83,9 %
Équivalents indiciels	80,2 %	2,2 %
Actions mondiales	7,6 %	8,2 %
Équivalents indiciels internationaux	7,6 %	8,2 %

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

10. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

30 juin 2022	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Rachats à payer	191 099	-	-	191 099
Charges à payer et autres montants à payer	-	1 129 061	-	1 129 061
Passifs dérivés	311 684	-	-	311 684

31 décembre 2021	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Rachats à payer	34 834	-	-	34 834
Charges à payer et autres montants à payer	-	297 722	-	297 722
Passifs dérivés	325 112	-	-	325 112

11. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2022					2021				
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie FT	Catégorie T	Catégorie I	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie FT	Catégorie T	Catégorie I
Partes émises et en circulation, à l'ouverture de la période	3 395 113	7 679 225	1 791 976	150 449	758	2 271 926	3 890 972	1 088 282	106 519	758
Partes émises	429 957	1 234 617	164 683	2 899	-	653 916	1 860 680	463 112	32 768	-
Partes réinvesties	-	-	19 668	297	-	-	-	1 650	84	-
Partes rachetées	(364 494)	(2 304 546)	(158 213)	(13 594)	-	(118 420)	(371 859)	(23 476)	(381)	-
Partes émises et en circulation, à la clôture de la période	3 460 576	6 609 296	1 818 114	140 051	758	2 807 422	5 379 793	1 529 568	138 990	758
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de la période	3 421 454	7 249 818	1 841 417	147 857	758	2 571 735	4 703 617	1 298 371	115 889	758

12. COMMISSIONS

Semestres clos les 30 juin (non audité) (en milliers de dollars)

	2022	2021
Commissions de courtage	57	31
Accords de paiement indirect	-	-

13. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2021
Report prospectif du montant net des pertes en capital	49
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

14. ENTITÉS STRUCTURÉES

Le tableau suivant présente le détail des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021 :

Fonds sous-jacents	Juste valeur du placement du Fonds (en milliers de dollars)	Actif net des fonds sous-jacents (en milliers de dollars)	Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 30 juin 2022			
FNB 3IQ CoinShares Bitcoin, CAD	16	306 891	0,0 %
Ether ETF	19	27 174	0,1 %
iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	2 754	488 448	0,6 %
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	6 382	10 838 880	0,1 %
db X-trackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	511	3 767 197	0,0 %
Invesco DB Agriculture Fund	2 161	2 350 489	0,1 %
Invesco DB Base Metals Fund	2 157	494 949	0,4 %
Invesco DB Energy Fund	2 164	363 809	0,6 %
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	1 482	26 067 834	0,0 %
iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	2 424	25 256 331	0,0 %
iShares MSCI Brazil Capped ETF	399	6 250 961	0,0 %
iShares MSCI India ETF	467	5 115 849	0,0 %
iShares MSCI Mexico Capped ETF	463	1 055 483	0,0 %
iShares MSCI South Africa ETF	455	399 260	0,1 %
Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney	954	53 057	1,8 %
Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney	63 880	87 700	72,8 %
Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney	52 795	660 787	8,0 %
Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney	8 075	251 098	3,2 %
Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney	7 163	809 323	0,9 %

Fonds sous-jacents	Juste valeur du placement du Fonds (en milliers de dollars)	Actif net des fonds sous-jacents (en milliers de dollars)	Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 31 décembre 2021			
Ether ETF	215	91 527	0,2 %
iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	4 188	542 922	0,8 %
db X-trackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	583	3 582 286	0,0 %
Invesco DB Agriculture Fund	2 455	1 289 060	0,2 %
Invesco DB Base Metals Fund	2 494	619 447	0,4 %
Invesco DB Energy Fund	2 535	136 108	1,9 %
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	2 302	24 892 766	0,0 %
iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	3 264	22 285 008	0,0 %
iShares MSCI Brazil Capped ETF	592	6 075 032	0,0 %
iShares MSCI India ETF	614	7 474 011	0,0 %
iShares MSCI Mexico Capped ETF	633	1 190 473	0,1 %
iShares MSCI South Africa ETF	598	387 363	0,2 %
VanEck Russia ETF	592	1 735 009	0,0 %
Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney	1 103	80 586	1,4 %
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney	251	306 510	0,1 %
Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney	827	552 642	0,1 %
Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney	89 450	121 001	73,9 %
Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney	61 163	709 024	8,6 %
Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney	16 074	191 972	8,4 %
Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney	2 082	492 136	0,4 %
Fonds Bitcoin, en CAD	79	709 724	0,0 %

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2022 (non audité)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 21 octobre 2015 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 29 octobre 2015. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33 Yonge Street, Suite 830, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 29 août 2022.

Le 29 octobre 2015, 15 001 parts de catégorie A ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F, FT, T et I.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie FT sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie FT ont également été conçues pour procurer aux investisseurs des entrées de trésorerie au moyen de distributions mensuelles en espèces. Les parts de catégorie T sont offertes à tous les investisseurs et ont été conçues pour procurer aux investisseurs des entrées de trésorerie au moyen de distributions mensuelles en espèces. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire.

Au 30 juin 2022, le Fonds comptait cinq catégories de parts : A, F, FT, T et I.

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et dans des titres à revenu du monde entier et à atténuer le risque de pertes financières au moyen de stratégies de couverture.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables du Fonds sont décrites ci-après.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été établis conformément aux exigences de la norme IAS 34 Information financière intermédiaire (IAS 34) publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables et les méthodes de calcul utilisées pour les présents états financiers intermédiaires non audités sont les mêmes que celles qui ont été appliquées lors de la préparation des états financiers intermédiaires non audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2022 (non audité)

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options, les bons de souscription et les fonds négociés en bourse, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances. Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs

et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale.

Aux fins de l'impôt, le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous la forme dans laquelle elles sont reçues à la date de distribution. Les montants reçus de fonds sous-jacents sont inclus dans les distributions provenant de fonds sous-jacents.

g) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts sont libellées en dollars canadiens.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2022 (non audité)

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, FT, T et I. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs. Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

h) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

j) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de

réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

k) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans les états du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

l) IFRS 9 Instruments financiers

IFRS 9 *Instruments financiers* traite du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers.

Le classement et l'évaluation des créances sont fondés sur le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Un instrument de créance est évalué au coût amorti si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels, lesquels sont constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Un instrument de créance est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels ainsi qu'à des fins de vente. Tous les autres instruments de créance doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, une entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation. Les dérivés et les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que, pour les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction, un choix irrévocable ne soit fait de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le portefeuille de placements du Fonds est toujours classé à la juste valeur par le biais du résultat net, et les autres actifs financiers détenus à des fins de perception continuent d'être évalués au coût amorti.

m) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Picton Mahoney a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le

Au 30 juin 2022 (non audité)

Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, Picton Mahoney a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents. Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents qui ont pour objectifs d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à court terme ou à long terme. Les fonds sous-jacents peuvent recourir à l'emprunt, dans le respect de leurs objectifs de placement respectifs. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont remboursables au gré du porteur et qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans l'actif net du fonds sous-jacent concerné. La participation du Fonds dans des fonds sous-jacents, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, consistant en des parts rachetables, est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Cette participation représente l'exposition maximale du Fonds dans ces fonds sous-jacents. Le Fonds ne fournit pas de soutien financier important supplémentaire ou autre aux fonds sous-jacents et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent pour la période est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme » de l'état du résultat global.

n) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (y compris des dérivés). La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une

incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

Au 30 juin 2022 (non audité)

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, toutes les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir, les montants à recevoir du gestionnaire, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable.

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F et I seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires. La distribution mensuelle cible initiale des parts de catégories FT et T sera de 5 % par année. Le taux cible de distribution mensuelle sera révisé au début de chaque année civile pour procurer un rendement cible fondé sur la valeur liquidative par part de catégorie FT ou T au 31 décembre de

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2022 (non audité)

l'année précédente. Au cours de l'année, ces distributions mensuelles aux porteurs de parts seront versées sous forme de revenu net, de gains en capital nets ou de remboursement en capital. Toutes les distributions versées au titre des parts de catégories FT et T seront versées en espèces.

8. IMPÔTS

Le Fonds entend être une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 13 des notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds fait un choix de sorte que l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, sont réputés être des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation

comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A, F, FT et T sont respectivement de 1,90 %, de 0,90 %, de 0,90 % et de 1,90 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chacune des catégories de parts du Fonds. Cette rémunération au rendement correspond à la valeur liquidative quotidienne d'une catégorie de parts du Fonds au cours du trimestre civil multipliée par 20 % de l'excédent du rendement total de la catégorie de parts sur le pourcentage total de hausse ou de baisse de l'indice de référence mixte, composé à 15 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 30 % de l'indice MSCI Monde (rendement net total, en dollars canadiens), à 10 % de l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens), à 5 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) et à 15 % de l'indice BofA Merrill Lynch G7 Global Government Index (couvert en dollars canadiens) (l'« indice de rémunération au rendement »), depuis la fin de la période pour laquelle la dernière rémunération au rendement a été payée. Si, à un moment donné, le rendement total de la catégorie de parts d'un Fonds est inférieur à celui de son indice de rémunération au rendement, aucune rémunération au rendement ne sera alors payable tant que le rendement total de la catégorie de parts de ce Fonds par rapport à celui de son indice de rémunération au rendement n'aura pas rattrapé ce déficit calculé en pourcentage. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne payer aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour la période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022, la rémunération au rendement engagée par le Fonds s'est élevée à 356 221 \$, plus les taxes applicables.

Au 30 juin 2022 (non audité)

c) Charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds dominant investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds dominant. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds dominant, car celui-ci doit tenir compte, lors du calcul du ratio des frais de gestion, de ses charges liées au placement dans le fonds sous-jacent. Le Fonds dominant ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire ou une société affiliée ou associée au gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 830
Toronto (Ontario) M5E 1G4
Canada

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Administration du Fonds et agent des transferts

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux Investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3^e étage

Toronto (Ontario) M5V 3L3

Canada

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2
Canada

Conseiller juridique

McMillan S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Brookfield Place, Suite 4400
181 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2T3
Canada